

Diagnostic du mal-être en agriculture en Guadeloupe

Le contexte de cette étude

Le mal-être des agriculteurs, bien qu'entouré d'un tabou, est un sujet de préoccupation croissant en France. Une étude menée par Santé Publique France a révélé un taux de suicide élevé parmi eux (Bossard C., 2019). Face à cette préoccupation, une feuille de route interministérielle de prévention du mal-être et d'accompagnement des agriculteurs en difficulté a été établie en 2021 (Gouvernement, 2021). Les préfets sont chargés de décliner cette feuille de route au travers de plan locaux adaptés aux spécificités des territoires.

En Guadeloupe, il n'existe pas de données spécifiques sur les difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs, ni concernant leur santé. Afin d'adapter le plan national de prévention aux enjeux spécifiques de la Guadeloupe, la DAAF a conduit un diagnostic des situations de mal être en agriculture de mars à août 2024. Les objectifs sont de caractériser les difficultés rencontrées par les agriculteurs guadeloupéens et leurs causes, et d'établir des recommandations d'actions à intégrer au plan local de prévention et d'accompagnement du mal-être en agriculture (PMEA). Il fait état de la situation sur les territoires de la Basse-Terre, la Grande-Terre et Marie-Galante.

Méthodologie

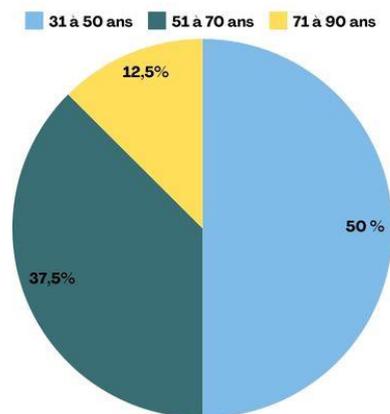
La méthodologie adoptée pour ce diagnostic est conçue pour fournir une compréhension approfondie des situations de mal-être en agriculture en Guadeloupe. Cette étude fait un focus sur les difficultés professionnelles mais pas médicales et sociales.

Des entretiens préliminaires ont été réalisés avec les partenaires locaux, permettant de mieux appréhender le contexte et d'affiner la méthodologie pour collecter des données qualitatives. Le guide d'entretien a été élaboré en s'appuyant sur les catégories de facteurs de risques psychosociaux (INRS, 2021).

L'objectif n'était pas d'assurer une représentativité mais de collecter des données qualitatives. Au total, 24 entretiens ont été menés, avec une attention particulière portée sur la variabilité interne de l'échantillon, définie par des critères tels que la taille et le type d'exploitation, l'âge et le genre des enquêtés. En complément, une table ronde a été organisée avec des représentants d'organisations de producteurs pour valider et enrichir les résultats des entretiens. L'absence de représentation de jeunes agriculteurs est une de limites de cette étude. Par ailleurs, il aurait été opportun de compléter l'analyse qualitative par une analyse de données quantitatives d'ordre médicales, sociales et économiques. Faute d'accès à de telles données, cela n'a pas pu être réalisé dans la présente étude. Il conviendrait de produire davantage de données ciblées, à l'échelle du territoire, sur la catégorie socio-professionnelle des agriculteurs.

Profils des agriculteurs

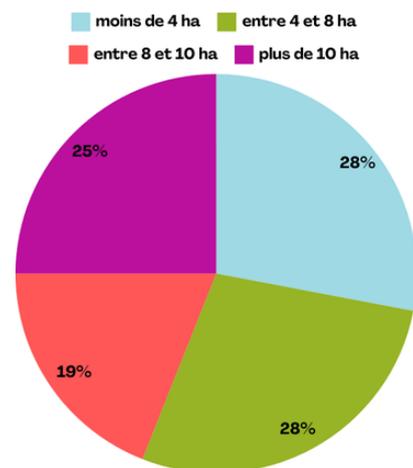
Sur les 24 personnes interrogées, 5 étaient des femmes et 19 étaient des hommes. Une diversité était aussi visée concernant l'âge des interrogés. L'âge des participants se répartit entre 31 et 90 ans, la diversité est représentée graphiquement ci-dessous. A noter qu'aucun jeune agriculteur (>30 ans) n'a été interrogé.



Graphique 1 : Répartition des âges des interrogés

Taille des exploitations

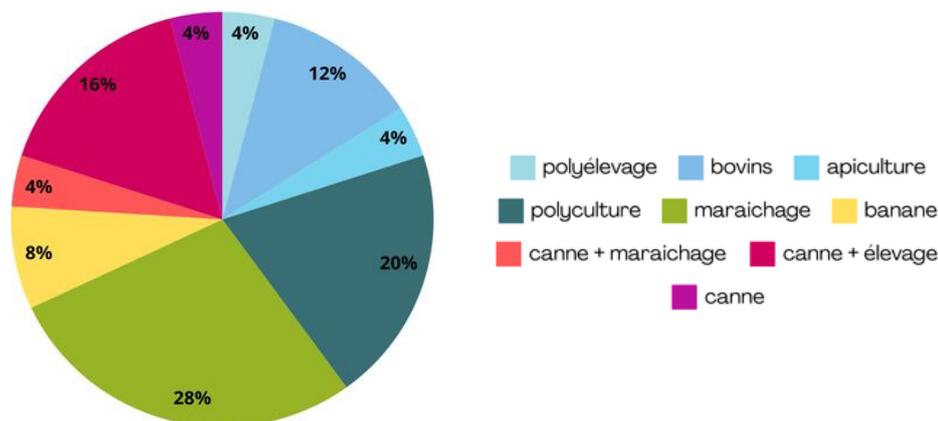
Aussi, il était important d'obtenir une certaine diversité de type d'exploitations en considérant leurs tailles et leurs productions principales pour obtenir une variabilité interne pertinente. Les tailles des exploitations rencontrées se répartissent entre 1 et 30 hectares, la diversité est représentée graphiquement ci-dessous.



Graphique 2 : Répartition de la taille des exploitations enquêtées

Productions

Les exploitations enquêtées présentent une diversité de productions principales :



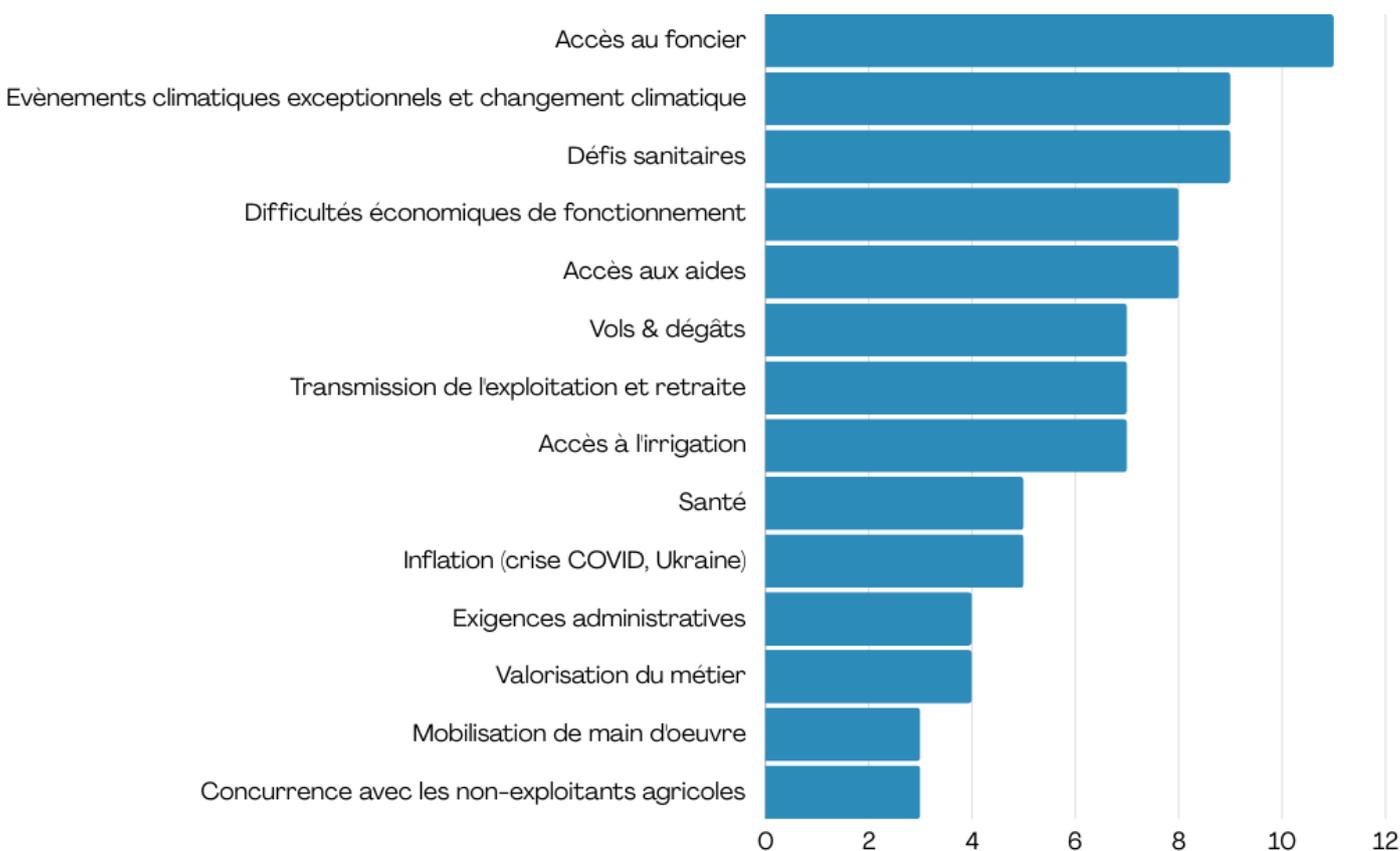
Graphique 3 : Répartition des productions principales des exploitations interrogées

Résultats

Les résultats suivants ont été obtenus par une analyse qualitative sur un échantillon limité. Ils représentent une réalité qui, du fait de la non représentativité de l'échantillon, n'est pas généralisable à l'ensemble du territoire.

Principales difficultés causant du mal-être

Le graphique ci-dessous représente les principales difficultés mentionnées par les exploitants lors des entretiens, par ordre d'occurrence.



Graphique 4 : Représentation des difficultés évoquées et leurs occurrences



Accès au foncier

L'accès au foncier a été largement mentionné comme une difficulté importante. Les interrogés ont rapporté qu'accéder à des terrains agricoles était très compliqué et que cela avait pour conséquence de les freiner dans leur développement d'activité. Les deux causes qui ont été exposées sont les réticences des propriétaires à louer leurs terres agricoles mais aussi les conflits d'usage.

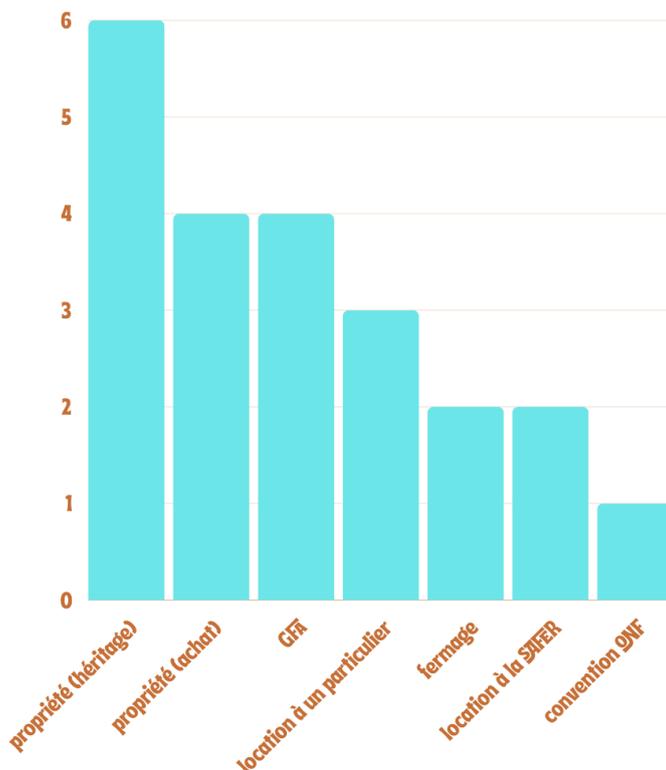
Ces deux causes sont illustrées par les citations ci-dessous :

- « Comme je vous dis, trouver du foncier c'est pas facile. Avec les gens qui ne veulent pas louer ou ceux qui vous disent qu'ils ont des enfants mais qu'ils ne sont pas agriculteurs. » : **réticence à louer**
- « Mais comme il y avait le conflit sur la zone donc on n'a pas pu faire [nos projets] il y avait des saccages. C'était des gens qui réclamaient le terrain en fait. » : **conflits d'usage**

Recommandations

Afin de faciliter l'accès au foncier plusieurs suggestions peuvent être émises :

- Renforcer la communication concernant la Convention de Mise à Disposition (CMD) mise en place par la SAFER, ce dispositif permet aux propriétaires agricoles de louer leurs terres à des exploitants en ayant une assurance de paiement et de gestion de la location par la SAFER ;
- Généraliser la mise en œuvre de la procédure des terres incultes (procédure inscrite dans le code rural), cette procédure permet la mise en demeure d'un propriétaire de terres agricoles visiblement sous-exploitées ou inexploitées.



Graphique 5 : mode d'accès au foncier agricole des personnes enquêtées



Évènements climatiques exceptionnels et changement climatique

Les évènements climatiques exceptionnels et le changement climatique ont été évoqués comme des causes de limitation et de destruction des productions. Les évènements particulièrement recensés sont les fortes pluies, les longues périodes de sécheresse et les brumes de sable régulières.

Recommandations

Afin d'accompagner les exploitants faisant face aux évènements climatiques exceptionnels une suggestion peut être émise :

- Mettre en place une aide financière à la trésorerie mobilisable rapidement (ex: aide forfaitaire de minimis) suite à un cas de force majeure.



Défis sanitaires

Les exploitants interrogés ont évoqué des problèmes sanitaires dans les productions végétales (citrus greening pour les agrumes, cercosporiose sur les tomates...) mais aussi dans les élevages bovins (babésiose, cowdriose). Tous les éleveurs rencontrés ont évoqué cette difficulté qui peut entraîner la mort des animaux, particulièrement les jeunes, et qui parfois les contraint à abattre prématurément un animal malade afin d'éviter la propagation. Un éleveur a partagé son sentiment de solitude face à cette difficulté : « à ce niveau, on se sent un peu délaissés car on n'a pas d'accompagnement ».

Recommandations

Afin d'accompagner les exploitants faisant face à des défis sanitaires des suggestions peuvent être émises :

- Mener une campagne de communication sur la reconnaissance, le traitement et la prévention des maladies, parasites et ravageurs communs en Guadeloupe ;
- Renforcer les échanges avec la recherche agronomique afin d'assurer un transfert de la connaissance.



Difficultés économiques de fonctionnement

Il a été constaté que, en analysant les résultats d'entretiens, les chefs d'exploitations inférieures à 10 ha ont des difficultés à se dégager un salaire suffisant pour subvenir à leurs besoins. De fait, ils ne peuvent pas déléguer une partie du travail à un salarié faute de revenu suffisant pour la rémunération. Par conséquent, ces exploitants ont une plus grande difficulté à se consacrer du temps de repos pourtant nécessaire à leur bien-être.



Accès aux aides

Les entretiens ont mis en lumière que les exploitants agricoles n'avaient pas une bonne connaissance des aides existantes. De plus, des retards de paiements importants ont été évoqués avec parfois une absence totale de réponse de la part des administrations concernées. Il semblerait qu'un manque de communication sur les aides persiste, ainsi qu'un manque de transparence sur les règles d'éligibilité et sur l'avancement des demandes. Ce manque de communication est évoqué par un exploitant : « *J'ai fait mon pré-dépôt, le 10 août 2023. A l'heure actuelle, j'ai fait mon pré-dépôt. Le dossier est toujours dans le même statut.* »

Recommandations

Afin de faciliter l'accès et la connaissance des dispositifs d'aides des suggestions peuvent être émises :

- Poursuivre et généraliser les actions de communication partenariales "Aller vers" par la CGSS - MSA et la CAF permettant de faire la promotion des droits et dispositifs à destination des exploitants agricoles ;
- Renforcer la communication transversale sur les dispositifs ;
- Mobiliser une communication radio pour certains dispositifs s'adressant à un large public.



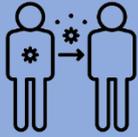
Vols & dégâts

Les exploitations agricoles font face à des vols de toutes sortes : production végétale, matériel, veaux, cabris... Aussi, elles subissent des saccages volontaires : coupe d'arbres, mise à feu de la canne... Par ailleurs, elles peuvent subir des dégradations causées par des chiens errants et divagants qui parfois attaquent et tuent des cabris et/ou des jeunes veaux. Ces vols et dégradations causent des pertes importantes de revenus pour les exploitations car ces incidents ne sont pas couverts par les assurances en Guadeloupe.

Recommandations

Afin de renforcer la sécurité des exploitations agricoles des suggestions peuvent être émises :

- Réfléchir à la mise en place d'une aide financière à la sécurisation des exploitations (subventions pour l'achat de barrières électriques, de caméras...) ;
 - Renouveler ou rendre permanente l'aide proposée par la Région sous forme d'appel à projets pour la "protection des exploitations agricoles" subvention à 80% pour les clôtures électrifiées, systèmes d'alarmes, systèmes de télésurveillance ;
- Création d'un groupe de travail avec banques et assureurs pour réfléchir à un produit d'assurance adapté aux exploitants en Guadeloupe.



Transmission de l'exploitation et retraite

Seuls les exploitants travaillant en famille connaissaient leurs successeurs sur l'exploitation. Aucun exploitant travaillant seul n'avait de reprenneur. Les enfants des exploitants interrogés n'étaient pas volontaires pour la reprise et dans certains cas les exploitants préféraient cesser l'activité plutôt que de la transmettre.

Par ailleurs, il est aussi apparu que pour certains exploitants l'agriculture était leur second métier dans lequel ils se sont davantage investi une fois avoir pris retraite de leur activité principale.

Recommandations

Afin d'encourager la transmission des exploitations agricoles une suggestion peut être émise :

- Communiquer sur une action du FEADER "coopération pour le renouvellement des générations en agriculture", cette mesure soutient la mise en place d'une coopération entre un cédant et un porteur de projet d'installation dans le cadre de projet d'installation collectif.



Accès à l'irrigation

L'accès à l'irrigation est un élément crucial pour les exploitations agricoles. En Guadeloupe, cet accès est inégal, certaines communes ne sont pas raccordées au réseau (notamment celles de de Marie-Galante). De plus, le réseau est en série, ce qui entraîne des inégalités d'accès entre les premiers receveurs du réseau et les derniers : avec un accès limité en temps et en quantité pour les derniers. Par ailleurs, une installation individuelle est coûteuse ce qui représente un frein pour les exploitations ne dégagant pas un revenu suffisant.

Recommandations

Afin de faciliter l'accès à l'irrigation pour les exploitations agricoles des suggestions peuvent être émises :

- Communiquer sur l'aide régionale aux systèmes de récupération des eaux de pluies qui peut être attribuée aux particuliers ou aux microentreprises et qui peut soutenir l'investissement à hauteur de 60% du coût total ;
- Renouveler ou rendre permanente l'aide proposée par la Région sous forme d'appel à projets pour la "protection des exploitations agricoles" subvention à 80 % pour les stations météo autonomes, citernes, abreuvoirs solaires, pompes automatiques.



Santé

L'agriculture étant un métier énergivore tant sur le point physique que mental, il était nécessaire de questionner les exploitants sur leur santé. Aucune réponse sur la santé mentale n'a été constatée lors des entretiens. En effet, une seule rencontre ne permet pas à l'interrogé d'être confiant pour aborder un sujet aussi sensible. La CGSS - MSA via le réseau de sentinelles est plus à même de collecter de telles informations. Sur le plan physique, il est apparu que les éleveurs sont victimes d'accidents du travail notamment causés par les chaînes auxquelles sont attachés les vaches. De plus, les exploitants de plus de 50 ans ont tous évoqués une difficulté croissante à réaliser leur activité agricole du fait d'une fatigue et de maux diverses s'installant avec l'âge.

Recommandations

Afin d'encourager les exploitants agricoles à prendre soin de leur santé une suggestion peut être émise :

- **Engager une campagne de communication radio sur l'action de la CGSS - MSA sur la mise en place d'un examen de santé complet 100% pris en charge par la sécurité sociale pour les ressortissants agricoles.**



Inflation

L'inflation a eu un impact sur les prix du matériel agricole (tuteur, tonnelle) et sur les intrants (engrais, alimentation animale, produit phytosanitaire). Par conséquent, il est plus difficile en 2024, en comparaison à 2019, pour une exploitation agricole d'acheter les intrants nécessaires à la production et de réaliser des investissements pour leur développement.



Exigences administratives

Les exploitants agricoles ont exprimé des difficultés à effectuer certaines démarches administratives, en particulier les demandes d'aides, qui requièrent la fourniture de pièces justificatives. Ces dernières nécessitent une gestion rigoureuse de l'exploitation, ce qui peut s'avérer complexe, notamment pour les exploitations individuelles souvent confrontées à un manque de ressources ou de temps pour structurer leur gestion administrative.

De plus, certains ont exprimé leur réticence à effectuer ces démarches par appréhension des contrôles. Par ailleurs, les exploitations exportatrices se doivent d'avoir une très bonne maîtrise de la qualité mais aussi de la traçabilité des produits.

Recommandations

Afin de réduire la lourdeur administrative à laquelle font face les exploitants agricoles une suggestion peut être émise :

- **Développer l'accompagnement administratif (ex : Maisons France Services) à destination des agriculteurs.**



Valorisation du métier

Il existe une réelle dualité concernant l'image du métier d'agriculteur qui a été mise en lumière lors de ces entretiens : les agriculteurs ont l'impression que la société associe une image négative (de « sous-métier ») à leur profession alors même que la plupart perçoivent leur métier comme un « métier-passion », ne comptant ni leurs heures ni leurs efforts.

Un métier dévalorisé par la société

Un exploitant a mentionné que lors de sa formation en agriculture un professeur l'avait mis en garde en lui disant que c'était une « activité secondaire ». Aussi, une exploitante a évoqué le non-sens qu'il existe entre la difficulté du métier et sa dévalorisation par la société : « *Il va quand même falloir qu'on intègre qu'un agriculteur par définition ne peut pas être un crève la faim. [...] Dans les mœurs, un agriculteur c'est un crève la faim. Voilà. Ce n'est pas très sérieux. Quand on sait qu'un homme travaille du lundi au dimanche. On ne peut pas lui dire à la fin tu n'as pas d'argent, tu ne peux pas vivre.* ». De plus, un exploitant enquêté a confié se sentir perçu comme un « mendiant » par les acheteurs lors des ventes sur les marchés.

Paradoxalement, l'agriculture vécue comme un métier passion

Le champ lexical de l'amour a été relevé plusieurs fois lorsque les exploitants évoquaient leur métier. Aussi, cette idée est illustrée par une exploitante : « *pour moi c'est le meilleur travail de la terre* ».

Recommandations

Afin de contribuer à la revalorisation du métier d'agriculteur une suggestion peut être émise :

- Mettre en œuvre une campagne de promotion des métiers de l'agriculture prenant appui sur la campagne de 2023 les entrepreneurs du vivant.



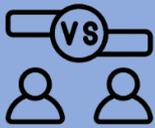
Mobilisation de main d'œuvre

Les exploitations agricoles rencontrées employant des salariés à l'année ont toutes relevé une difficulté pour trouver de la main d'œuvre. Le manque de main d'œuvre et de renouvellement des salariés (avec un vieillissement des équipes) a de fortes conséquences sur la charge de travail que se répartissent le chef d'exploitation et les employés avec dans certains cas des symptômes de surmenage important.

Recommandations

Afin d'améliorer la mobilisation de la main d'œuvre agricole une suggestion peut être émise :

- Organisation d'une journée de rencontre entre les entreprises agricoles en manque de MO ou repreneur avec des étudiants et/ ou des jeunes diplômés du domaine agricole à la recherche d'emploi



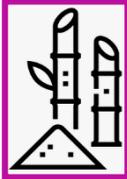
Concurrence avec les non-exploitants agricoles

Les maraichers font face à une concurrence "déloyale" avec les vendeurs non-professionnels. En Guadeloupe, il est commun de rencontrer sur des installations temporaires (notamment en bord de route) des fruits et légumes à des prix défiants toute concurrence. Ces vendeurs ne sont pas des agriculteurs à titre professionnel, pour la majorité. Etant donné que la vente de leurs produits ne constitue pas leur seul revenu et leurs charges d'exploitation étant plus faibles, ils peuvent vendre leurs produits en dessous du prix du marché. En conséquence, il est difficile pour les maraichers de vendre à des prix qui leur permettent de se dégager un revenu suffisant.

Typologie des exploitations rencontrées

Cette typologie établit les 4 principaux types d'exploitations identifiées lors de cette étude. Elle a été construite suivant le profil du chef d'exploitation, de la localisation, des types de productions et des difficultés rencontrées.

Tableau 1 : 4 types d'exploitations étudiées et difficultés couramment associées

Petites exploitations végétales diversifiées, 1 - 6 ha 	Elevages bovins, 10aine - 60aine de têtes, 4 - 15 ha 	Exploitations de canne à sucre et élevage, 5 - 10 ha 	Exploitations de bananes, 25 - 30 ha 
<p><u>Profil</u> : homme 30-85 ans (+1 femme 35 ans)</p> <p><u>Localisation</u> : Basse-Terre et Grande Terre</p> <p><u>Main d'œuvre</u> : aucune ou familiale</p> <p><u>Problématiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accès au foncier 2. Évènements climatiques 3. Défis sanitaires 4. Accès aux aides 5. Transmission de l'exploitation 6. Accès à l'eau 7. Inflation 8. Concurrence 	<p><u>Profil</u> : homme 40-60 ans (+1 femme 63 ans)</p> <p><u>Localisation</u> : Grande-Terre</p> <p><u>Main d'œuvre</u> : aucune ou familiale</p> <p><u>Problématiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accès au foncier 2. Problèmes sanitaires 3. Difficultés économiques 4. Vols et dégâts 	<p><u>Profil</u> : homme 60-80 ans</p> <p><u>Localisation</u> : Grande-Terre, Marie-Galante</p> <p><u>Main d'œuvre</u> : familiale ou salariale temporaire</p> <p><u>Problématiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accès au foncier 2. Évènements climatiques 3. Difficultés économiques 4. Vols et dégâts 5. Transmission de l'exploitation 6. Problèmes de santé 7. Inflation 	<p><u>Profil</u> : homme, femme 30-40 ans (Exploitation familiale)</p> <p><u>Localisation</u> : Basse-Terre</p> <p><u>Main d'œuvre</u> : familiale et salariale</p> <p><u>Problématiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accès au foncier 2. Manque main d'œuvre

Cette typologie permet de constater que les profils d'exploitations qui sont touchés par la plus grande diversité de problématiques sont les petites exploitations de productions végétales diversifiées et les exploitations de canne à sucre en association avec l'élevage. Il semblerait que les petites exploitations végétales sont plus vulnérables aux événements climatiques et au changement climatique, à la concurrence, à des difficultés sanitaires, et ont plus de difficultés à accéder aux aides car la filière fruits & légumes est moins organisée que les filières canne à sucre, banane et élevages.

Par ailleurs, on constate que la problématique de main d'œuvre touche principalement les exploitations productrices de bananes. La production de banane étant peu mécanisée, elle repose fortement sur la main d'œuvre manuelle. De plus, les tâches sont difficiles physiquement.

On peut également remarquer que les exploitations de canne à sucre et élevage font face aux mêmes difficultés, mis à part celles qui sont propres à l'élevage tels que les vols d'animaux, ou attaques par des animaux errants/divagants et les accidents de travail.

Conclusion

Cette étude permet de caractériser les difficultés professionnelles rencontrées par les agriculteurs, en émettant l'hypothèse que leur accumulation est à l'origine de mal-être. Pour aller plus loin, il serait pertinent de réitérer une étude anonymisée et à grande échelle en prêtant attention à la représentativité de l'échantillon. Aussi, il conviendrait de mettre l'accent sur la collecte de données sur la santé qui n'a pas pu être menée lors de cette étude.

Le premier comité de pilotage du PMEA en Guadeloupe s'est tenu le 3 octobre. A cette occasion, les résultats de l'étude ont été présentés aux représentants de la profession et largement partagés. Ce comité permis l'identification de 3 axes de travail pour 2025 : l'accès au foncier, les délais de versement des aides et la valorisation du métier d'agriculteur. Le plan pourra être réadapté de sorte de mieux prendre en compte ces priorités.

Références

- Bossard C., S. G. (2019, 09 06). *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants. Premiers résultats*. Récupéré sur [santepubliquefrance: https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/suicides-et-tentatives-de-suicide/documents/rapport-synthese/surveillance-de-la-mortalite-par-suicide-des-agriculteurs-exploitants.-premiers-resultats](https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/suicides-et-tentatives-de-suicide/documents/rapport-synthese/surveillance-de-la-mortalite-par-suicide-des-agriculteurs-exploitants.-premiers-resultats)
- DAAF Guadeloupe. (2024, 10 15). *Le Préfet a présidé le premier comité de pilotage de la prévention et de l'accompagnement du mal-être en agriculture en Guadeloupe*. Récupéré sur [daaf.guadeloupe.agriculture.gouv: https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/le-prefet-a-preside-le-premier-comite-de-pilotage-de-la-prevention-et-de-l-a2013.html](https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/le-prefet-a-preside-le-premier-comite-de-pilotage-de-la-prevention-et-de-l-a2013.html)
- Gouvernement. (2021, 11 23). *Présentation de la feuille de route pour la prévention du mal-être et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté*. Récupéré sur [agriculture.gouv: https://agriculture.gouv.fr/presentation-de-la-feuille-de-route-pour-la-prevention-du-mal-etre-et-laccompagnement-des](https://agriculture.gouv.fr/presentation-de-la-feuille-de-route-pour-la-prevention-du-mal-etre-et-laccompagnement-des)
- Gouvernement. (2022, 02 03). *Circulaire interministérielle*. Récupéré sur [info.agriculture.gouv: https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/document_administratif_79d937d9-7e3a-49c2-abb0-e74d4d403707](https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/document_administratif_79d937d9-7e3a-49c2-abb0-e74d4d403707)
- INRS. (2021, 11 09). *Facteurs de risque*. Récupéré sur [inrs: https://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/facteurs-risques.html](https://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/facteurs-risques.html)